



**Le Défi-Plugin vise à favoriser la compétition mixte de tennis en Suisse, jouer un maximum de matches et rencontrer de nouveaux partenaires de tous genres, tous niveaux et tous âges dès 16 ans**  
Ouvert avec ou sans licence du 1er avril au 31 octobre de chaque année

### **Règlement du Défi-Plugin (abrégé DP) :**

1. Chaque DP se joue dans un esprit convivial et compétitif.
2. La saison du DP est du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre. On peut entrer ou sortir du DP en tout temps (pas de remboursement en cas de désinscription). Toute sortie du DP fait perdre son classement.
3. L'Official du DP est l'arbitre en ligne qui gère la compétition. Il est à disposition des joueuses et joueurs pour toutes questions ou problèmes à résoudre. Il est un élément essentiel pour assister et conseiller les joueurs. L'Official a le droit décisionnel final en cas de litige ou de « zone grise ». Il peut donner des pénalités et sanctions si nécessaire pour le bon déroulement du DP. L'Official n'arbitre pas les matchs en cours.
4. Le DP comprend 4 ligues. Chaque joueur entre en 4<sup>ème</sup> ligue avec 1450pts DP. Exception pour les joueurs et joueuses classés par une fédération qui bénéficient d'une équivalence DP (une copie d'un document officiel peut être exigée) – (pour les licences étrangères, [voir les équivalences](#)). Chaque compétiteur peut défier tous les joueurs de sa ligue, ainsi que celle qui se situe juste en-dessus et juste en-dessous. Le DP se situe en dehors du cadre des compétitions habituelles et ne donne donc aucun point en dehors du classement DP.
5. Après chaque match, le classement est recalculé par le système ([selon la méthode Elo](#)).
6. Les matchs se disputent selon ces différents formats de jeu (durée 1h ou 2h) :
  - Format 1 : 3 super tie-break (STB) à 10 points, le 3<sup>ème</sup> STB se joue même si on a gagné les deux premiers STB (résultat de 3-0 possible) - réservation du court : 1h.
  - Format 2 : 2 sets à 4 jeux, no-ad, tie-break à 3-3, 3<sup>ème</sup> set super tie-break à 10 points - réservation du court : 1h.
  - Format 3 : 1 set à 6 jeux, tie-break à 6-6 - réservation du court : 1h.
  - Format 4 : 2 sets à 6 jeux, tie-break à 6-6, no-ad facultatif, 3<sup>ème</sup> set super tie-break à 10 points - réservation du court : 2h.

Les clubs mentionnés « club+ » offrent la possibilité de réserver un court 2h de suite (sans restriction ou exception).

En cas d'interruption de match (pluie, manque de temps, blessure), d'entente commune, soit le match est reporté dans un délai de maximum 7 jours, soit le score est saisi tel quel (match nul possible) et le système fait le calcul des points en conséquence ([selon la méthode Elo](#)).

Le DP se joue sur toutes les surfaces (terre-battue, greenset, tapis sablé, ...) et autant en extérieur qu'en intérieur.

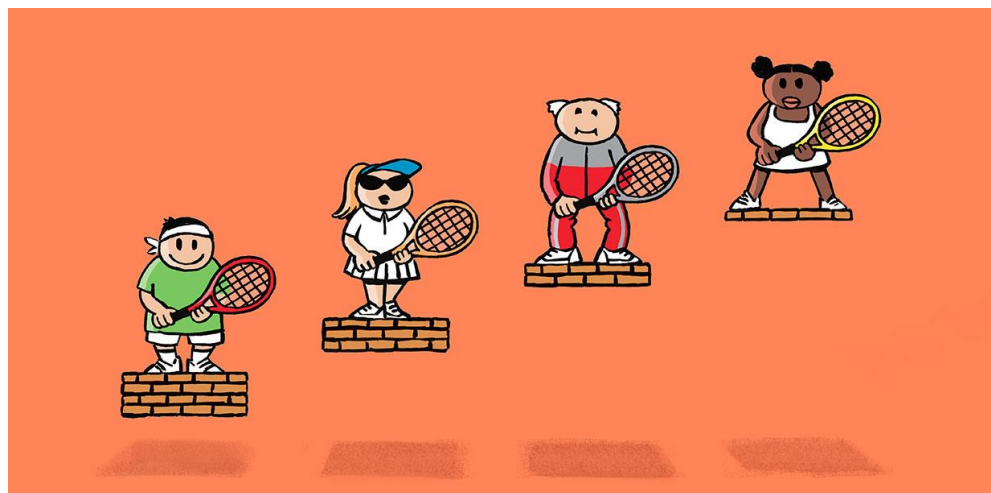
Les seules restrictions pour ne pas jouer un DP sont l'impraticabilité ou la dangerosité des terrains.

7. Chaque joueur peut avoir au maximum six DP en cours (maximum trois DP reçus et maximum trois DP envoyés).
8. Les joueurs ont sept jours pour se mettre d'accord et valider une date de rencontre. Dans ce même délai, le DP peut être annulé d'un commun accord entre les deux joueurs. Ces propositions et discussions se font de manière autonome sur le tchat interne du DP (ou autre canal préféré par les deux joueurs). En cas de question ou problème, sur la demande d'un des deux joueurs, l'Official peut être contacté.

9. Le DP se jouera au plus tard 45 jours après sa validation (qui doit se faire dans les sept jours). Le joueur défié reçoit sauf si les deux joueurs préfèrent une autre option de lieu. La date choisie est confirmée par l'un des deux joueurs sur l'Appli-Web.
10. Si le joueur défié ne relève pas le challenge dans le temps imparti, son match est déclaré perdu par WO (forfait), sous le contrôle de l'Official. Au bout de trois WO non excusés à la suite, une sanction sera prise par l'Official (simple avertissement, une perte de points DP, suspension momentanée, voire exclusion).
11. Les deux joueurs doivent attendre sept jours avant de pouvoir se défier à nouveau.
12. Celui qui reçoit choisit le terrain, le format de jeu et s'occupe de la réservation du court (1h ou 2h selon le format de jeu choisi). Celui qui se déplace apporte au moins trois balles de bonne qualité (les balles neuves pressions sont prioritaires en cas de choix) et s'acquitte ou rembourse, le cas échéant, de la somme due pour la réservation en tant qu'«invité». A la fin du match, la tradition veut que le gagnant offre un verre à son adversaire.
13. Les joueurs membres d'un club ayant le statut « premium » peuvent jouer gratuitement leur DP dans les autres clubs « premium ».
14. Aucune absence (vacances, blessures ou autres) n'est possible. Les DP qui ne sont pas joués seront considérés comme WO excusés ou non excusés par décision de l'Official.
15. Chaque WO fait perdre 5 points au classement selon le calcul du système.
16. L'arbitrage est géré par les joueurs, chacun arbitre de son côté. En cas doute, le point est jugé bon. Si les deux joueurs sont d'accord, le point peut aussi être rejoué. En cas d'incertitude, les règles habituelles de tennis s'appliquent avec fairplay ([voir le règlement](#)). Pour rappel, l'Official n'arbitre pas les matchs en cours.
17. Le résultat du match est à valider sur l'Appli-Web du DP par l'un des deux joueurs dans un délai de 24 heures.
18. Le classement final des joueurs est établi au 31 octobre et le DP repart sur la base de ce même classement au 1<sup>er</sup> avril.
19. Le public est le bienvenu et le coaching est autorisé à tous moments sauf pendant les échanges. Le public et les interventions des coachs ne doivent pas déranger le déroulement du jeu ou l'adversaire.
20. En cas de litige, l'Official tranche, aucun recours n'est possible.

Une autre façon plus intuitive de prendre connaissance du règlement est d'aller sur notre [FAQ](#).

Le DP et son règlement sont sujets à des modifications régulières dans le but de répondre au mieux aux différents problèmes rencontrés avec la pratique du jeu et aux remarques constructives des joueurs.



Laurent Sambo  
+41 79 220 55 23

François Coppey  
+41 79 780 10 63

[info@defi-plugin.ch](mailto:info@defi-plugin.ch)  
[defi-plugin.ch](http://defi-plugin.ch)